

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-349

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, M. Evrard et M. Pajot

ARTICLE 27

À la fin, substituer au montant :

« 20 212 000 000 € »

le montant :

« 15 212 000 000 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est prévu de faire passer la contribution de la France au budget de l'Union européenne de 17,9 milliards d'euros en 2017 à 20,2 milliards en 2018.

Or, afin de neutraliser les effets néfastes d'une grande partie des décisions de Bruxelles sur nos finances publiques, il est au contraire nécessaire de diminuer de façon substantielle notre contribution.